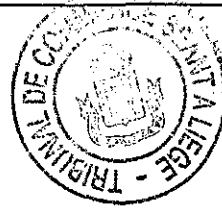


**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



16170546



30 NOV. 2016

Greffé

Division LIEGE

N° d'entreprise : **0466.889.605**

Dénomination

(en entier) : **Pôle d'ingénierie des Matériaux de Wallonie**

(en abrégé) : **PiMW**

Forme juridique : **asbl**

Siège : **Rue des Pôles, 1 à 4000 Liège - Belgique**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'Administrateurs et pouvoir de signature

Assemblée Générale du 27 juin 2016 :

M. Umberto Baraldi ne représentera plus SIRRIS au sein du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale prend note de sa démission en tant qu'Administrateur du Pôle d'Ingénierie des Matériaux de Wallonie en date du 1er octobre 2016.

Le Président remercie M. Baraldi pour les longues années qu'il a consacré au Pôle d'Ingénierie des Matériaux de Wallonie.

SIRRIS, représenté par M. Jean Salmon, propose que le mandat en cours de représentation de SIRRIS soit repris par Mme Cécile Jeggy, domiciliée 171 rue des Eycherolles à 01210 Ornex, France.

L'Assemblée Générale nomme Mme Cécile Jeggy au poste d'Administrateur du Pôle d'Ingénierie des Matériaux de Wallonie en date du 1er octobre 2016.

L'Assemblée Générale lui souhaite bienvenue.

Conseil d'Administration du 28 septembre 2016 :

M. Baraldi propose la candidature de Mme Cécile Jeggy, domiciliée Avenue du Mistral 6 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert au poste d'administratrice-déléguée.

Le conseil d'Administration nomme Mme Cécile Jeggy au poste d'Administratrice-déléguée du Pôle d'Ingénierie des Matériaux de Wallonie.

Niveau de pouvoir de signature :

a. Montants inférieurs à 2.500 € : le délégué à la gestion journalière.

b. Montants supérieurs à 2.500 € en gestion courante : l'administrateur-délégué ou 2 membres du Conseil d'Administration.

c. Investissements supérieurs à 10.000 € : l'administrateur-délégué ou le président après validation par le Conseil d'Administration.

**J C HERMAN
PRÉSIDENT**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/12/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature